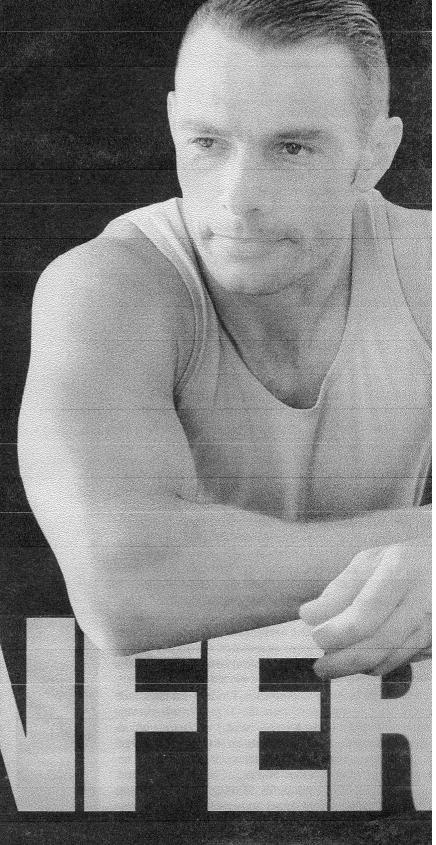
WatchDocument

EX-GENDARME RECONVERTI DANS LA SECU-RITÉ PRIVEE, STAN MAILLAUD, EN JANVIER DERNIER, A RISQUÉ LE TOUT POUR LE TOUT AFIN DE REUNIR, AU NOM DE L'AMOUR, UNE MERE ET SES FILLES ; UNE DECISION DE JUSTICE ATTRIBUE A SYLVIE LA GARDE DE SES ENFANTS MAIS LEUR PERE, QUI LA CONTESTE, LES RETIENT A MADAGASCAR. C'EST LA QUE STAN MAILLAUD A ESSAYÉ DE LES RECUPERER. UNE TENTATIVE QUE PARIS MATCH VOUS A RACONTÉE (VOIR N° 2853 DU 22 JANVIER 2004) ET QUI S'EST MAL TERMI-NEE: ARRETÉ, LE JUSTICIER AU GRAND CŒUR A ETE JETÉ EN PRISON. A ANTANIMORA, LA SINISTRE MAISON D'ARRET DE TANANARIVE. L'UNE DES GEOLES LES PLUS DANGEREUSES DU MONDE, IL RISQUE CHAQUE JOUR SA VIE. LE SEUL ESPOIR EST DANS LA FUITE, MEME SI LES EVASIONS MANQUEES SONT PUNIES D'EXE-CUTION SOMMAIRE. LE VENDREDI 25 JUIN, STAN MAILLAUD FAIT LE MUR. IL NOUS LIVRE AUJOURD'HUI LE RECIT DE PRES DE TROIS MOIS DE CAVALE DANS LA GRANDE ILE, CONFESSE SON AMERTUME DE N'AVOIR PU MENER A BIEN. SA MISSION. ET SA COLERE DE VOIR LA POUR-RITURE GANGRENER LE PARADIS MAI GACHE.

ECHAPPE

DE

Star Maillauc



Match Document "La prison d'Antanimora est organisée comme

ardi 13 janvier 2004. La sinistre bâtisse située sur une colline de Tananarive, surveillée par des hommes en treillis camouflé, porte le nom de Maison centrale d'Antanimora. J'y ai été placé en détention ce soir. Funeste épilogue

d'une affaire commencée cinq jours plus tôt. Lorsque Sylvie, une mère de famille franco-malgache, est venue me voir, en décembre dernier, je n'ai guère hésité. Cela faisait deux ans que ses deux fillettes, Soa et Domoïna, étaient séquestrées à Madagascar par leur père, à la suite d'un divorce hostile. «Mon ex-mari, m'a-t-elle prévenu, est un homme puissant.» Deux mois de repérage sur la grande île ont achevé de me convaincre. Le père n'est pas seulement parvenu à faire annuler une procédure pour tentative de meurtre sur la personne de son ex-femme; il l'a également fait incarcérer pour «adultère» et, à l'aide d'un faux, a réussi à se faire octroyer la garde des deux fillettes confiées à leur mère.

Soa et Domoïna n'ont pourtant guère hésité à nous suivre lorsque, à la sortie de l'école, Séverine, une collaboratrice, et moi leur avons projeté le message vidéo enregistré par leur mère. Nous avons été arrêtés par la police le lendemain, avant même d'avoir pu quitter Madagascar, probablement à la suite d'une dénonciation. Je n'oublierai jamais

les cris des deux enfants à l'instant où le commissaire les a arrachées de force des bras de Séverine, qu'elles ne voulaient plus quitter...

A l'entrée de la prison, ma collaboratrice et moi sommes aussitôt séparés. A l'instant où, sur l'injonction d'une rombière, ma courageuse équipière intègre le quartier des femmes, je lis dans ses yeux une effroyable détresse. Le sentiment de culpabilité l'emporte sur ma propre peur, pourtant bien présente.

La nuit est tombée quand je traverse les coursives qui me conduisent jusqu'aux quartiers des prévenus. C'est un autre détenu qui m'escorte jusqu'à ma nouvelle résidence ; ici, certains prisonniers font office d'auxiliaires, jouant sur l'ambiguïté pour extorquer un peu d'argent aux nouveaux arrivants. Je ne prête aucune attention à ses tentatives d'intimidation et reste concentré sur les prochaines minutes, redoutant un lynchage. La lourde porte délabrée qui s'ouvre devant moi révèle une pièce d'environ 70 mètres carrés, aménagée avec des étagères de fortune en guise de paillasses. L'odeur est immonde et une multitude hystérique m'accueille: la pièce renferme une bonne centaine de détenus. A ce moment, l'adrénaline qui altère mon raisonnement se transforme en une sorte d'énergie galvanisante. Ayant une cheville handicapée par un récent accident de moto, je ne suis pas en état de me battre. Mais je suis déterminé à résister : si c'est la fin, alors autant qu'elle soit belle. Peu à peu, pourtant, mon angoisse disparaît : je ne

le d'Antanimora. J'y ai été n' ce soir. Funeste épilogue respect pour laisser le pass

qu'il a enfin
rejointe au terme
de sa cavale,
Stan Maillaud a
repris son emploi
de patrouilleur
au sein de la
société de sécurité
gérée par sa
mère, Colette.
Dans la famille, on
a la résistance
dans le sang: Stan
est le petit-fils
de Pierre Maillaud
qui fut ministre
dans le gouvernement Ramadier,
mais gu'on connaît
aussi sous le
nom de Pierre
Bourdan, comme
l'une des voix
de l'émission « Les
Français parlent
aux Français »
à laB.b.c.

A la Réunion,

constate aucune animosité chez les pauvres hères en guenilles qui m'assaillent de questions, m'appelant «Van Damme». En réalité, ils sont à la fête car tous me prennent réellement pour l'acteur de cinéma. Subitement, les détenus s'écartent avec respect pour laisser le passage à un colosse hirsute qui me fixe

du haut de ses 2 mètres. C'était donc ça: ils vont me livrer à leur caïd. Et puis, soudain, je reconnais John Hoarao, un Réunionnais de Saint-Pierre. Il me présente à son groupe, un autre créole et un «vazaha», un blanc, et m'invite à partager leur périmètre, à «l'étage». Mes nouveaux amis ont évidemment connu des déboires assez croustillants. Grand John et Jeff sont accusés de trafic de tortues. Ils seront libérés quelques semaines plus tard. Henri, lui, s'est fait confisquer des véhicules qu'il importait par les autorités malgaches. Pour ne plus avoir à écouter ses protestations, elles l'ont jeté en prison sur la foi des faux documents qu'elles ont fabriqués.

Au fil des jours, je découvre l'horreur qui fait le quotidien des détenus d'Antanimora. Dans notre bâtiment, un trou creusé à même le sol fait office de latrines. Des tonnes d'excréments s'y entassent. Chaque fois qu'un membre de notre groupe a besoin de «s'isoler», nous lui servons de gardes du corps, les détenus malgaches n'hésitant pas à faire leurs besoins à plusieurs. La nourriture qui nous est allouée

consiste en 200 grammes d'un mauvais manioc distribué deux fois par jour dans la cour. Chaque nuit est un combat contre les poux et les punaises. Fort heureusement, les rats qui nous courent dessus ne nous attaquent pas. Nos maigres couvertures ne nous en protégeraient pas, pas plus qu'elles nous mettent à l'abri des courants d'air glacé qui s'engouffrent par les fenêtres, seulement entravées de barreaux. Quant aux douches, elles sont hors d'usage ; la seule alternative consiste à payer un détenu préposé à celles-ci pour se faire livrer des seaux d'une eau plus qu'ailleurs précieuse.

Lundi 19 janvier. Mon moral est sérieusement entamé quand ce matin je suis informé d'une visite de «mon cousin Michel». Je dissimule ma surprise: je n'ai pas de parent portant ce prénom. L'homme qui m'attend au parloir n'est autre que l'envoyé spécial de Paris Match, Michel Peyrard. L'interview et la photo, qu'il a l'audace de prendre malgré les risques, ont aussitôt deux mérites. Le premier est, en rompant ma solitude, de me regonfler à bloc; le second, d'obtenir mon hospitalisation à l'hôpital militaire. Depuis mon incarcération, je souffre, en effet, de dysenterie et de violentes crises d'asthme. Dix jours plus tard, Séverine m'y rejoint après que nous avons dûment « négocié » son hospitalisation. J'emploie dès lors tout mon temps à communiquer avec l'extérieur à l'aide de mon portable que j'ai pu récupérer. Je n'ai aucun espoir quant à une solution diplomatique. La seule option semble se réduire au paiement

n vaste marché où tout se trafique, tout se vole, tout se revend"

d'une rançon au gouvernement ou aux magistrats et je m'y oppose formellement. J'espère encore naïvement que les efforts de mon avocat français, associés à ceux d'un nouvel avocat malgache grassement payé, me permettront de rentrer avec les fillettes à la Réunion, lorsque j'aurai fait reconnaître la légiti-

mité de leur garde par leur mère. Cruelle illusion. Les chefs d'inculpation fantaisistes de mes compagnons d'infortune à Antanimora auraient dû m'alerter. L'un d'eux, soupconné de vol d'un zébu, y séjourne depuis quatorze ans, sans avoir été jugé. Son dossier a purement et simplement disparu... De nombreux détenus m'ont montré les profondes cicatrices qu'ils gardent de longues séances de torture destinées à les faire avouer des vols, aussi bénins qu'imaginaires. A l'heure où j'écris ces lignes, je me souviens encore avec émotion de deux de ces suppliciés. Le premier, gravement brûlé par des cigarettes incandescentes enfoncées dans ses narines, est devenu tuberculeux; le second, auquel les gendarmes avaient longuement fait faire la roue, les quatre membres entravés, jusqu'à arrachement de la peau des chevilles et des poignets, n'échappera probablement pas à l'amputation de sa jambe infectée, faute d'antibiotiques. Incarcérés depuis cinq ans sans jugement, ces deux frères

continuent obstinément à nier les vols qu'on leur impute. Non sans argument : le véritable auteur de ces crimes a été arrêté, il y a plusieurs années, sans que cela ne change rien à leur situation désespérée...

Samedi 20 mars 2004. Je suis renvoyé à Antanimora. Trois jours après, Séverine obtient sa liberté provisoire. Enorme soulagement qui me permet de supporter mon retour en enfer. Antanimora me fait parfois penser à un camp de concentration, à cette exception près: les gardes ne manifestent à notre égard aucune hostilité. Ils sont même de bonne composition, étant en permanence «en affaire» avec les détenus. Tout se passe comme si la prison était une mise en abyme de Madagascar, son exact reflet: le racket et la corruption y sont le seul mode de régulation d'une société entrée en déliquescence. Ici aussi règne la loi du plus fort. A défaut prévaut celle de l'argent. Ceux qui n'ont aucun moyen de subsistance se vendent comme objets sexuels pour manger et, certaines nuits, le sommeil est impossible à trouver en raison de manifestations sonores horriblement sordides. La prison est organisée comme un vaste marché où tout se trafique, tout se vole, tout se revend. Dans la grande cour, une population de serfs exhibe sans complexe sa misère. Le quartier des femmes connaît les mêmes conditions d'insalubrité. Certaines y ont été expédiées par un mari lassé, une employée de maison par son patron qui préfère l'accuser de vol plutôt que de la payer. Comble de l'horreur, les enfants en bas

aurai fait reconnaître la légitiveuse. Beaucoup de ces malh

âge sont emprisonnés avec leur mère. Le cas de l'une d'elles me révolte particulièrement. Après son accouchement à l'infirmerie, elle vient d'être réincarcérée avec ses jumeaux, nés prématurément; elle n'avait pas les moyens de payer leur couveuse. Beaucoup de ces malheureuses, qui ne peuvent nourrir

ou soigner leurs enfants, faute d'aide extérieure, s'offrent aux matons pour assurer une survie précaire. En dépit de ce calvaire, pourtant, personne n'évoque jamais de projet d'évasion. Jeff, un de mes nouveaux amis, m'en révèle la raison: en cas d'échec, l'exécution sommaire est courante et, dans le meilleur des cas, c'est l'envoi dans «une maison de force», Tsiaffa, dont la seule évocation glace le sang des Malgaches, comme des étrangers. Jeff, qui a survécu à un séjour dans ce bagne, me raconte le traitement réservé aux détenus évadés. «A poil dans un cachot, les membres retenus par des chaînes, réveillés plusieurs fois par nuit à grands coups de seau d'eau glacée, passés régulièrement à tabac par les matons, violés à l'occasion.»

Mai 2004. Depuis deux mois, je lutte chaque nuit pour ne pas m'étouffer. Il m'arrive souvent de penser à ce prisonnier politique, Norbert Botomora, mort dans cette même prison d'une crise d'asthme, dans l'indifférence totale des geôliers. Les médicaments

sont rares. Les bonnes sœurs en auraient bien pour nous... mais elles les vendent. Pour ne pas devenir une épave, j'occupe mes journées à faire de l'exercice physique, à lire la Bible et à écrire. Je sais que Séverine est rentrée sans difficulté à la Réunion. Chaque jour, les crises d'asthme, provoquées, selon le médecin de la prison, par un allergène particulier, m'assaillent plus violemment. Elles font une hécatombe même chez les malheureux qui n'ont, à l'origine, qu'une légère fragilité. Une nuit, je sauve la vie d'un compagnon d'infortune qui s'étouffe, grâce à mon flacon de Ventoline. Au matin, épuisé, je dois encore payer des gardiens pour qu'ils acceptent de conduire l'homme à l'hôpital. Le jour même, c'est moi qui m'asphyxie en pleine journée. La crise est violente : je tente désespérément d'aspirer le flacon salvateur mais rien ne rentre dans mes poumons. Je ne parviens à produire que de sinistres sifflements. L'état de panique dans lequel je plonge ne fait qu'aggraver le problème. Dans un dernier sursaut, je parviens pourtant à infiltrer le produit qui, progressivement, rouvre mes bronches et mes bronchioles. J'ai conscience qu'une fois de plus je ne suis pas passé loin. Compte tenu de l'environnement et de ma pathologie, je sais aussi que ce sursis sera sans doute le dernier... Trois jours plus tard, sur l'insistance du médecin chef de la prison et de son supérieur au ministère de la Justice, désormais ralliés à ma cause, on consent enfin à me transférer à l'hôpital militaire.

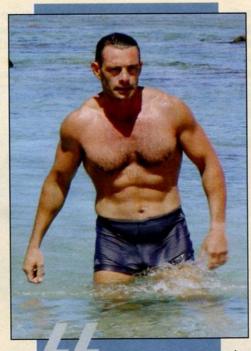
Match Document "Désormais, je ne peux compter que sur moi"

ébut juin 2004. Ma décision est prise: je dois m'évader. Mes courriers au président Marc Ravalomanana, dans lesquels je l'informe de la violation flagrante des droits de l'homme constituée par mes conditions de détention ainsi que de la corruption endémique de l'appareil judiciaire malgache, sont restés lettres mortes. Et pour cause... J'ai bien reçu la visite d'un juge : il propose d'obtenir ma liberté provisoire à condition que je quitte immédiatement le territoire et que je lui verse 55 millions de francs malgaches (4300 euros). Ce n'est pas la première fois que je suis ainsi «approché»: au début de l'affaire, un magistrat, se réclamant du président lui-même, est déjà venu réclamer une grosse enveloppe. Il n'est pas question de payer cette rançon. La solution est dans la fuite... Je passe trois semaines à mettre en confiance les gardiens de l'hôpital. Je les rémunère tous les jours pour effectuer des sorties ineptes en leur compagnie, malgré les consignes m'interdisant tout mouvement à l'extérieur de

l'hôpital. Je sors bientôt de jour comme de nuit, les accoutumant à me voir rentrer au petit matin et à me prendre en faute, que je répare avec un billet supplémentaire. Dans les boîtes de nuit de Tana, je rencontre vite des têtes brûlées. Ils sont disposés à m'aider. Contre émoluments. Je dois m'activer: le chef de service m'informe que je serai renvoyé à Antanimora à la fin du mois, et qu'il n'y aura plus de retour possible à l'hôpital militaire. J'ai fixé l'opération pour le week-end de la fête nationale, le vendredi 25 juin. Les policiers exercent moins de contrôles et, festivités obligent, les geôliers penseront que je me suis un peu oublié après une nuit en boîte...

Vendredi 25 juin, 19 h 30. Je fais le mur de l'hôpital surveillé par des militaires et saute dans le camion qui m'attend avec trois gardes du corps armés. Les consignes sont claires: interdiction de se laisser arrêter... Je suis décidé à vendre chèrement ma peau depuis que, quelques jours auparavant, j'ai eu le sang glacé par la vue d'un cadavre exhibé par les autorités : il s'agissait d'un pickpocket sommairement abattu par la police en plein Tananarive, parce qu'il était recherché. Mon projet est de rejoindre la côte est. On m'y a signalé un bateau susceptible de me conduire à la Réunion. Il a déjà procédé à des opérations d'exfiltration de politiques en 2002. Mais il me faut aller à sa rencontre par mes propres moyens. Vers 23 heures, un barrage de gendarmes à mi-chemin de la côte : le véhicule devant le nôtre est contrôlé. Par miracle, nous passons sans nous arrêter.

Arrivée à Tamatave sans encombre. Je loue un bungalow sous l'identité de l'un de mes gardes du corps et y demeure une semaine. Sinistre nouvelle : le bateau sur lequel je comptais a été mis récemment sous séquestre par les autorités. Le coup est dur, d'autant que la nouvelle de mon évasion s'étale désormais à la une des journaux. Circonstance aggravante, le comportement de mes gardes du corps commence à m'inquiéter : ils ne prennent plus aucune précaution, se chamaillent en permanence et ne m'obéissent plus. Plus inquiétant, ils m'interrogent sans cesse pour connaître le montant de mon argent de poche. Sans crier gare et après m'être rasé la tête, je prends le maquis.



Lundi
13 septembre.
Je rentre à
la Réunion. La peur
au ventre
qui a été ma
compagne durant
si longtemps
a laissé la place
à l'amertume.
Je n'ai pas pu
ramener les fillettes
à leur mère.
Des questions se
posent aussi :

qui m'a balancé

et pourquoi

Juillet-août 2004. Durant ces deux mois et dix jours de cavale sur la grande île, des gens m'ont aidé. Ils l'ont fait parfois en toute connaissance de cause et il m'est arrivé d'être logé dans de très bonnes conditions. Mais je ne peux livrer le moindre détail sur certains épisodes pour ne pas leur faire courir de risque. Tout au plus puis-je les remercier du fond du cœur. Ils se reconnaîtront.

Première semaine d'août. J'ai pu rallier en toute sécurité la côte nord du pays. J'ai rasé ma barbe et mes cheveux ont repoussé. Je suis désormais seul et je ne peux compter que sur moi. J'ai donc pris le parti de me fondre dans la masse des touristes de Nosy Be, la grande station balnéaire. Ecueil principal: pouvoir y louer un bungalow. L'hôtelier qui me fait face me présente aimablement une fiche de renseignements que je dois remplir, passeport à l'appui. Prétextant avoir égaré celui-ci, je prends la fuite et me réfugie dans un café pour réfléchir au problème. Je ne peux pas tenter ma chance dans d'autres établissements sans

éveiller les soupçons. Les forces de l'ordre malgaches ont beau se montrer inefficaces lorsqu'il s'agit d'investigation, le renseignement, lui, fonctionne bien. Il est, en effet, régi par ce principe: la généralisation de la délation contre rémunération.

J'ai trouvé la solution... Je passe le reste de l'aprèsmidi en chasse: si je dois utiliser une fille pour prendre une chambre avec son identité, autant qu'elle soit dans mes goûts. Je suis très difficile, presque autant que timide, avec le genre féminin... Je passe les jours qui suivent dans la peau du parfait touriste, à peine rassuré par le pistolet Makarov 65 niché dans mon sac.

Fin août. C'est la dernière ligne droite. J'ai sympathisé avec un propriétaire de voilier. Je l'ai convaincu que j'étais un compatriote en panne de visa poursuivi par une fille hystérique, qui doit rallier Mayotte dans les meilleurs délais. Las, le départ prévu pour le 24 août est différé de jour en jour. Il m'arrive de croiser des résidents de la Réunion qui semblent me reconnaître, certains stupéfaits. Je feins pour ma part de ne pas les avoir vus, non par incorrection, mais pour ne pas les mettre mal à l'aise.

Mercredi 8 septembre. J'embarque enfin clandestinement sur un voilier monocoque dépourvu de moteur qui met six jours et cinq nuits pour m'amener à bon port. Dernière angoisse: le passage de la police des frontières à Mayotte. Il y a peut-être un mandat international qui m'attend. Cela ne semble pas être le cas et j'embarque sans problème sur un vol régulier.

Lundi 13 septembre. Après huit mois d'enfer, je rentre à la Réunion. La peur au ventre qui a été ma compagne durant si longtemps a laissé la place à l'amertume. Je n'ai pas pu ramener les fillettes à leur mère. Des questions se posent aussi: qui m'a balancé et pourquoi? Mais elles ne sont rien face au dégoût et à la rage que j'éprouve: j'ai vu les puissants écraser des pauvres et des opprimés en toute impunité, violer sans complexe les droits de l'homme, poussant le cynisme jusqu'à ratifier les accords internationaux en la matière. Madagascar devrait être un paradis. En réalité, la grande île s'apparente chaque jour davantage à une dictature rampante dont, à coups de dons et de subventions, la France est malheureusement complice.